

Loi ESR – Statuts – ESPE- Austérité - Retraites Des forces pour une rentrée offensive

La loi ESR vient d'être adoptée. En prolongeant et en amplifiant la loi LRU, renforçant la régionalisation et l'instrumentalisation de l'ESR, mettant en péril le cadre national des formations, et renforçant les prérogatives des établissements privés, c'est une loi que le SNESUP a combattu pied à pied, tant localement que nationalement, dans les instances (CNESER notamment) comme auprès des parlementaires. Une mobilisation d'une ampleur et d'une rapidité exceptionnelles à laquelle le SNESUP a contribué, a mis en échec de façon exemplaire l'attaque contre le cadre national de notre statut que constituait l'amendement EELV supprimant la qualification par le CNU.

La période qui s'ouvre va être marquée par des consultations accélérées sur les décrets d'application de la loi (plus de 20 dans les six mois, selon le MESR). Calendrier plus que révélateur : le décret sur les statuts des enseignants-chercheurs donnera lieu à consultations éclair pendant l'été pour promulgation dans la foulée! Depuis les propositions de la CPU concernant de nouveaux types de promotions locales jusqu'aux tentatives de remise en cause de la qualification, le statut national des enseignants chercheurs est en ligne de mire. C'est au contraire pour une révision en profondeur du décret de 2009, pour la suppression de toute référence à la modulation des services et à l'évaluation individuelle associée et pour le renfort du CNU que le SNESUP doit mobiliser.

Les projets de décrets sur les ESPE renforcent le pouvoir des recteurs et réduisent le rôle de l'université. Leur examen est conduit en toute hâte au Conseil Supérieur de l'Education (CSE) et au CNESER, pour ouverture imposée en septembre. Ainsi, les 30 dossiers de création et d'accréditation des ESPE, conduisant à l'habilitation des masters MEEF, seront examinés en une seule séance du CNESER, alors que, selon le MESR lui même, nombre d'entre eux sont encore non finalisés. La fermeté des élus SNESUP, entraînant celle des élus FSU au CSE, est essentielle pour infléchir les textes. Les conditions dans lesquelles se fera la rentrée, avec des maquettes de master élaborées en hâte sous la contrainte d'un calendrier démentiel, qui entérinent la réduction du temps de formation

des futurs enseignants et n'assurent pas l'articulation avec la recherche doivent être dénoncées. En aucun cas le SNESUP n'acceptera que les personnels et les étudiants soient les victimes de cette réforme.

Dans toutes les universités, la rentrée s'annonce sous le signe de difficultés financières considérables provoquant la mise en œuvre de mesures d'austérité extrêmement préoccupantes : gels de postes en grand nombre, formations rabotées, voire supprimées, laboratoires étranglés... Le questionnaire sur les mesures d'austérité qui vient d'être envoyé aux sections sera un point d'appui pour une campagne nationale exigeant des mesures budgétaires immédiates à la hausse et une loi de programmation pluriannuelle des moyens et des emplois, conditions de survie pour l'enseignement supérieur et la recherche.

La rentrée sera aussi marquée par le projet de loi sur les retraites, selon un calendrier extrêmement contraint (présentation au parlement fin septembre). Le cadre du rapport Moreau, récemment publié, éclaire sur les intentions gouvernementales : pour tous les régimes, allongement de la durée des cotisations, fiscalité aggravée pour les retraités, sous-indexation des salaires et des pensions elles-mêmes, attaquant gravement le pouvoir d'achat des retraités; en parallèle, sous le prétexte fallacieux d'un alignement des régimes public - privé, se profilent des attaques spécifiques contre les pensions de la Fonction Publique.

Sur tous ces dossiers, le SNESUP se mobilise (à cet effet des documents seront prêts dès la rentrée), afin d'être à l'initiative sur les points relatifs à nos statuts, aux conditions d'exercice de nos métiers, à nos retraites, à la défense du service public de l'ESR, en phase avec les journées d'action, de grève et de mobilisation intersyndicales et interprofessionnelles qui se profilent. **D'ores et déjà, le SNESUP appelle à faire grève et à manifester le 10 septembre pour la défense des retraites.** Il invite ses sections à impulser des actions locales et des débats avec la participation éventuelle de la direction nationale. Des contacts sont déjà pris avec les autres syndicats de l'ESR pour organiser des actions communes.

Appel voté à l'unanimité par la Commission Administrative du SNESUP du 11 Juillet 2013

* * *

***D'ici là, nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances réparatrices.
La rentrée nécessitera l'engagement de toutes nos énergies
dans des batailles syndicales de grande ampleur.***